

**Solidarité territoriale
en Île-de-France :
les Départements dévoilent
un pacte inédit**

**Mon
département
est utile !**

11 avril 2018 - Salon des Maires d'Île-de-France – Stand B29

Dossier de presse

**J'  mon
département**

Renforcer la solidarité territoriale

À l'heure où les réflexions sur une réforme territoriale de l'Île-de-France se prolongent, les Départements franciliens estiment qu'il est indispensable de renforcer la solidarité territoriale et de soutenir les projets utiles à l'amélioration du cadre de vie. Il est temps de renforcer un outil efficace et innovant, très rapidement opérationnel, pour agir concrètement sur le terrain : la péréquation inter-départementale.

L'avenir des Départements menacé ?

Alors que le Président de la République a manifesté son souhait de réformer l'organisation institutionnelle de l'Île-de-France, les Départements franciliens se mobilisent pour faire entendre leurs propositions. Les Départements ne sont pas pour un statu quo institutionnel ! Ils redoutent des arbitrages

douloureux pour les populations et l'économie locale. Ils exigent une véritable concertation et une étude d'impacts publique sur la réforme institutionnelle annoncée par le Président de la République en juillet 2017.

Pourquoi aller plus loin en matière de péréquation ?

L'échelon départemental constitue le meilleur échelon de péréquation de l'organisation de notre République. Pour combattre les inégalités, la future réforme territoriale doit s'emparer de cette chance que constitue la péréquation départementale !

L'échelon départemental assure déjà une répartition égalitaire des investissements sur l'ensemble du territoire entre les communes riches et pauvres, grâce à la péréquation, outil opérationnel qui a déjà montré son efficacité. Par ailleurs, les Départements franciliens contribuent sensiblement à la péréquation nationale bien que l'État s'en désengage de manière insoutenable depuis des années et met en danger, par la même occasion, les finances départementales et la solidarité envers les bénéficiaires des Allocations Individuelles de Solidarité. Spécificité de l'Île-de-France, les Départements franciliens sont liés entre eux concernant les dépenses de fonctionnement, par l'intermédiaire du Fonds de

Solidarité pour les départements de la région Île-de-France (le FSDRIF).

Face aux déséquilibres existants, ce type de solidarité doit se renforcer. **Nous avons engagé un travail commun pour améliorer cette solidarité spécifique.**

Alors que la réforme territoriale semble s'éterniser, les Départements franciliens innovent et travaillent actuellement à un renforcement du FSDRIF et à un fonds d'investissement inédit en France.

Ce fonds d'investissement serait dédié au financement de projets concrets, gages de solidarité et d'attractivité économique. Il offrirait un « effet levier » à des projets qui, par leur ampleur, dépassent les moyens d'un seul département. Il permettrait la mutualisation et le cofinancement de programmes d'investissements départementaux dans des domaines correcteurs d'inégalités territoriales comme le renouvellement urbain, le désenclavement ou encore les équipements de proximité.

La solidarité, un enjeu majeur pour les communes, les Départements et l'avenir de l'Île-de-France

Le développement de Paris et de la région ne peut plus se faire au détriment de la banlieue. On ne peut pas se satisfaire de la progression des inégalités de richesse entre les habitants et entre les territoires. Il n'est pas concevable non plus de morceler les départements en territoires artificiels, aux richesses très disparates. Le sentiment de relégation et d'injustice grandirait encore parmi les habitants. La mise en musique d'une réforme

territoriale se prolonge, alors qu'elle a débuté il y a bientôt 10 ans avec la création du Syndicat mixte Paris Métropole... nous pensons qu'il n'est pas nécessaire de réinventer l'eau chaude pour plus de solidarité en Île-de-France !

L'échelon départemental constitue le meilleur échelon de péréquation de l'organisation de notre République. Renforçons-le au lieu de le dévitaliser !

L'exemple du réseau inter-départemental de prise en charge de l'autisme

Les Départements des Hauts-de-Seine et des Yvelines, avec l'Agence Régionale de Santé ont créé une plateforme inter-départementale de proximité adaptée d'hébergement et de services pour adultes avec troubles du spectre autistique (TSA) et pour adultes avec handicap psychique.

Cette nouvelle plateforme, implantée sur le terrain du Centre hospitalier intercommunal Meulan-les-Mureaux, à Bècheville-les-Mureaux dans les Yvelines, est constituée d'un Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM), d'un Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adulte Handicapé (SAMSAH) et de deux Pôles de Compétence et Prestations Externalisées (PCPE). Au total, 158 nouvelles places et des services d'appui aux personnes et familles concernées seront ainsi mis en place.

Comment financer les investissements inter-départementaux ?

Le montant de ce fonds sera arrêté chaque année par les Départements qui seront tous contributeurs et bénéficiaires avec un souci de rééquilibrage des richesses en Île-de-France. Son alimentation sera annuelle, elle se fera par l'affectation d'une fraction des dépenses d'investissements des 7 Départements qui s'élèvent, aujourd'hui, à 2 milliards d'euros par an !

Ce fonds est une contribution à une contre-réforme : celle d'une région-métropole qui s'appuie sur les Départements et les communes. Celle qui respecterait les maires et renforcerait les outils qui marchent... sans alourdir les structures. Les Départements demandent donc au législateur d'ouvrir les discussions pour permettre aux Départements de mettre en place cet outil.

Tour d'horizon des actions conduites par les Départements

Depuis le mois de septembre, les élus départementaux se mobilisent pour alerter la population et les acteurs locaux sur les conséquences néfastes qu'engendrerait la suppression des Départements de petite couronne.



Le 31 janvier 2018, près de 1 000 élus franciliens se sont rassemblés à la Seine Musicale pour protester contre le projet de suppression des Départements.



Le 11 janvier 2018, les Présidents des 7 Départements et Gérard Larcher, Président du Sénat, présentaient leur vision commune pour l'Île-de-France.



Le 7 février, une « journée sans département » était organisée pour sensibiliser et informer le plus grand nombre sur l'utilité des missions conduites par les Départements.

Le couple commune-département : plus de 500 maires d'Île-de-France ont signé l'appel

Les maires sont inquiets de la possible suppression des Départements d'Île-de-France. Ils sont d'ores et déjà plus de 500 à avoir signé l'appel pour une métropole ambitieuse, solidaire et démocratique avec les Départements d'Île-de-France. Un récent sondage commandé par l'AMIF confirme cette forte inquiétude.

Face à cela, la réforme territoriale à venir doit en tenir compte. Il n'est pas nécessaire de réinventer l'eau chaude pour simplifier l'organisation territoriale. Cette réforme doit s'appuyer sur le couple commune-département ! Les départements n'ont pas de problème de légitimité vis-à-vis des maires, ils n'exercent aucune tutelle à leur encontre.



CDVO © Laurent But

**Tournée des
Présidents :
déjà 6 visites
de terrain
pour donner
à voir l'utilité
de l'échelon
départemental**



Département du Val-de-Marne © M. Aumercier



CD98 © Nicolas Duprey

CONTACTS

PATRICK HERVY

Conseil départemental du Val-de-Marne



06 32 54 57 93



patrick.hervy@valdemarne.fr

SHAUNA GREW

Conseil départemental de l'Essonne



06 77 01 89 92



sgrew@cd-essonne.fr

MURIEL HOYAUX

Conseil départemental des Hauts-de-Seine



01 76 68 81 99



mhoyaux@hauts-de-seine.fr

ANTOINE DELANGRE-MARINI

Conseil départemental de Seine-Saint-Denis



06 79 89 83 29



adelangremarini@seinesaintdenis.fr

LUCE MARGONTY

Conseil départemental de Seine-et-Marne



01 64 14 60 42

06 72 84 70 49



luce.margonty@departement77.fr

GUILLAUME TALLON

Conseil départemental de Seine-et-Marne



01 64 14 70 85

06 79 38 52 96



guillaume.tallon@departement77.fr

FABRICE MADOUAS

Conseil départemental des Yvelines



07 62 85 29 06



FMADOUAS@Yvelines.fr

MARINE PIVERT

Conseil départemental du Val d'Oise



06 45 73 29 76



marine.pivert@valdoise.fr



Yvelines
Le Département

